LICENCE MENTION CHIMIE

La licence mention chimie, ou licence de chimie, a pour objectif de fournir aux étudiants une formation solide et généraliste. Elle propose trois parcours, permettant ainsi aux étudiants d'acquérir une formation pluridisciplinaire adaptée à son projet professionnel.

Les trois parcours de la licence mention Chimie

Parcours Chimie :
Acquisition de bonnes connaissances théoriques et expérimentales en chimie générale, organique, inorganique, chimie-physique et analytique. La licence de chimie permet la poursuite d'études en masters à dominante Chimie, ouvre l'accès aux préparations aux

concours de l'enseignement et prépare les étudiants aux domaines d'activités professionnelles : chimie industrielle, pétrochimie, chimie fine, chimie pharmaceutique, agrochimie, parfums, cosmétiques…

Parcours Chimie – Physique :
Cursus équilibré entre Chimie et Physique permettant d'acquérir de bonnes connaissances théoriques et expérimentales. Ce parcours permet une poursuite d'étude en masters à dominante Chimie ou Physique ainsi que dans les formations orientées vers l'environnement et ouvre l'accès aux préparations aux concours de l'enseignement.

Parcours Chimie – Biologie :
Cursus à l'interface entre la Chimie et la Biologie permettant d'acquérir de bonnes connaissances théoriques et expérimentales. Ce parcours permet la poursuite d'études dans les masters à dominante Chimie ou Biochimie. Il s'ouvre sur différents domaines d' activités professionnelles : chimie pharmaceutique, chimie biomimétique, pharmacologie, agrochimie, analyses chimique et biologique, biotechnologies…

Unités d'enseignement spécifiques

> Une UE d'orientation vers les licences professionnelles, principalement axée vers la pratique de laboratoire, est prévue au semestre 3 ou 4.
> Une UE intitulée « chimie des composés odorants et aromatiques » est proposée au 5ème semestre aux étudiants envisageant une poursuite d'études vers les masters professionnels FESAPCA et MPNC.

Passerelles

Les étudiants en CPGE – filières scientifiques – peuvent rejoindre la licence de chimie en L2 ou en L3, sous réserve d'avoir valider 60 ECTS pour intégrer la L2 et 120 ECTS pour intégrer la L3. Les dossiers sont étudiés au cas par cas par une commission de validation. Il est également possible pour les étudiants redoublant leur deuxième année de CPGE de valider directement une L3, après réussite d'un examen spécifique et dans certaines conditions (se renseigner auprès de la scolarité de l'UFR).

Les étudiants titulaires d’un BTS ou d’un DUT Chimie peuvent intégrer en semestre 5 la licence mention chimie et la licence professionnelle IPCA.

Perspectives professionnelles

> Industrie chimique, industrie pharmaceutique, industrie agro-alimentaire, industries des parfums, cosmétiques ou arômes, métiers de la chimie de l’eau.
> Recherche publique ou privée.
> Métiers de l’enseignement.
> Secteur technico-commercial.